



Chers Parents,

Le 11 octobre aura lieu l'élection des représentants des parents d'élèves de l'EIFA, pour lesquels vous serez amenés à vous prononcer (conformément à **la loi Française**).

Qu'est ce qu'un représentant de parents d'élève ?

Son rôle est distinct d'un délégué de classe (*class representative*), qui communique surtout avec les enseignants. C'est plutôt un parent ou tuteur légal d'un enfant scolarisé à l'EIFA, qui siège au conseil d'école, durant toute l'année scolaire, et qui représente toute la communauté de parents d'élèves. A ce titre, il peut faire remonter des informations stratégiques sur le fonctionnement de l'école auprès de la direction et dispose d'une voix lors des votes.

L'école a ouvert 8 classes, il y aura donc 8 représentants de parents.

Le conseil d'école vote le **règlement** intérieur, adopte le **projet d'école**, donne son avis et fait des suggestions sur le **fonctionnement et la vie de l'école** (intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.). En outre, il donne son accord pour l'organisation d'**activités complémentaires**, éducatives, sportives ou culturelles.

Quand aura lieu l'élection ?

L'élection aura lieu le vendredi 11 octobre 2013, de 8h30 à 12h30, dans les locaux de l'EIFA.

Comment se déroulera-t-elle ?

Si vous voulez vous présenter en tant que représentant de parents d'élève, vous devez déposer une liste auprès de la Direction comportant 2 noms distincts, ainsi qu'une déclaration de candidature, pour le lundi 30 septembre 2013 au plus tard. Au cas où il n'y aurait qu'un seul candidat présent par liste, il siègera d'office.

Une fois la liste des candidats établie, leur campagne vous sera communiquée et vous serez alors en mesure d'élire le représentant de votre choix; soit en rapportant la liste directement à l'école par l'intermédiaire de votre enfant (sous pli **cacheté**), soit en la glissant vous-même directement dans l'urne le 11 octobre.

http://media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/30/9/FAQ_elections_parents_159309.pdf

Nous attendons vos candidatures !